

Atelier Partenariat Systèmes d'Information pour le Développement Durable Saint-Étienne, France, 6 février 2012 à l'École nationale supérieure des Mines

I Recommandations pour Rio 2012

I. 1 Contribution au texte Zero Draft

- Art. 18 : À cet égard, il est essentiel de travailler à l'accès universel à l'information et aux technologies de communication et de favoriser l'édification d'une société de l'information inclusive, ouverte, transparente et démocratique.
- Art. 33 : ...création d'une plateforme internationale multilingue de partage des connaissances, construite sur des systèmes et des données ouverts, capitalisant les expériences et outils issus de partenariats existants.
- Art. 33 : (e) des données satellitaires aux pays en développement applicables à l'agriculture, la gestion des forêts, l'aménagement des territoires, la santé, les énergies renouvelables, ...
- Art. 34 : ..., en consultation avec les organisations internationales, les entités compétentes du système des Nations Unies et d'autres, d'établir une telle plateforme, en adoptant une approche participative en amont et aval de sa réalisation. Nous demandons au Secrétaire général d'adopter un mode de gouvernance et un modèle économique permettant d'en assurer la pérennité et l'appropriation par toutes les parties prenantes.
- Art 78 : Nous reconnaissons que l'économie des TIC et l'économie de la culture et de la connaissance sont aussi des composantes de l'économie verte et créatrices d'emplois. A cet égard, nous nous engageons à les intégrer dans nos politiques d'économie verte
- Art 124 : Nous demandons le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes aux négociations internationales sur l'environnement et le développement durable, y compris par la diffusion des informations et documents préparatoires et de suivi dans toute les langues de travail des Nations Unies.

I.2 Propositions particulières pour l'OIF et les acteurs de l'espace francophone

- Considérant les opportunités des TIC pour la participation du public aux processus décisionnels sur l'environnement et le développement durable, il est opportun d'appuyer les Etats et les Gouvernements francophones à la mise en œuvre de stratégies numériques volontaristes et intersectorielles, notamment dans les secteurs prioritaires identifiés dans le document final du Sommet de RIO2012
- Consolider les plateformes d'information francophones existantes sur l'agenda 21 et des thématiques porteuses (TIC vertes, bâtiment, adaptation au changement climatique,...), qui permettent les échanges entre des professionnels/chercheurs, mais aussi avec le grand public
 - Ouverture de ces plateformes à d'autres langues que le français, aussi bien anglais que d'autres langues locales (sud et nord)

- 
- Proposition d'un modèle de gouvernance et de financement permettant d'en assurer la pérennité,
 - Interopérabilité assurée par des systèmes et des données ouvertes et des mécanismes d'échanges basés sur une ontologie francophone commune sur le développement durable
- Présenter aux États et Gouvernements membres de l'OIF un rapport sur l'état actuel de la réglementation internationale de la propriété intellectuelle, notamment les dispositions de l'ACTA relatives aux biens culturels et numériques.
 - Développer dans les pays du sud des systèmes d'aide à la décision fondés sur des bases de données d'indicateurs géographiques applicables à l'urbanisme, la gestion des forêts, la santé, les énergies renouvelables, l'agriculture... pour permettre la mise en place de politiques de développement adaptées à chaque contexte local.
 - Soutenir le développement du patrimoine numérique africain en créant une plateforme permettant
 - À tous les acteurs de numériser et stocker les contenus physiques existants
 - De mutualiser ressources techniques, matériels et logiciels
 - Soutenir un projet de création d'une ontologie francophone du développement durable
 - Inciter les institutions et les entreprises francophones à mettre à disposition des données ouvertes et liées sur la base de cette ontologie
 - Intégrer dans le fonds francophone des inforoutes un objectif de développement des TIC vertes (éco et socio responsables)
 - Porter la proposition d'accord multilatéral des TIC vertes (AME) issue du forum « Jeunesse et emploi vert » de Niamey – Janvier 2012
 - Mettre en place des groupes de travail francophones pour:
 - Recenser les plateformes existantes dans le domaine du développement durable
 - Identifier les synergies possibles entre elles (thématiques, socle technique, modes de financement et d'évaluation) et proposer des modalités de coordination et de gouvernance commune

II. Initiatives de partenariat

II. 1 Titre : Consolidation des plateformes d'informations pour le développement durable

Résumé du partenariat, objectifs

- Consolider des plateformes de diffusion de l'information existantes sur les thématiques de l'Agenda 21 et de nouvelles thématiques porteuses (TIC vertes, bâtiment,...),
- Ouverture à d'autres langues que le français, aussi bien anglais que d'autres langues locales (sud et nord)
- Assurer leur interopérabilité par des systèmes et des données ouvertes et des mécanismes d'échanges basés sur une ontologie commune sur le développement durable.
- S'appuyer sur des outils ouverts et évolutifs, favorisant une information plurielle.

II. 2 Titre : Ontologie francophone du développement durable

- Organiser les concepts et structurer le champ sémantique lié au développement

 Forum Francophone
préparatoire à Rio + 20

- durable.*
- *Disposer d'un référentiel commun permettant de faciliter le partage et les échanges de données et d'informations ainsi que l'interopérabilité des systèmes d'information*
 - *Faciliter la validation des documents et en améliorer la légitimité*